Maurice Chambelland Discours au Congrès de la C.G.T.U. (1931)

d'après le Compte-rendu du congrès, Bibliothèque nationale de France [N0110202_PDF_72_85]

INTERVENTION DE CHAMBELLAND

CHAMBELLAND. — J'enregistre avec satisfaction le recul stratégique du Bureau confédéral. (Protestations.)

Nous n'étions pas intransigeants sur le temps, mais nous voulions avoir la possibilité de conduire nos interventions comme le veut la démocratie syndicale.

On est venu, non pas exposer un rapport d'activité, mais, conformément à la stratégie déterminée dans la fraction, dire qu'on ne se tiendrait pas ici sur la défensive, mais qu'on prendrait une offensive vigoureuse contre la minorité, et nous assistons à ce spectacle que le rapport d'activité est, en réalité, un réquisitoire contre la minorité, de sorte qu'il semblerait que c'est nous, et non le Bureau confédéral, qui sommes responsables devant les syndicats.

C'est singulièrement renverser le problème. Le Bureau confédéral, qui présente ici son travail, n'a pas le droit de se poser en procureur de la République à l'égard de la minorité, mais ce sont les délégués des syndicats, ceux qui cotisent à la C.G.T.U. et qui alimentent son budget, qui ont à venir demander des comptes au Bureau confédéral.

J'ai d'abord un devoir à remplir devant ce Congrès. C'est celui de lui dire en quelques mots l'expérience que nous avons faite à la Commission exécutive confédérale.

Rappelez-vous le Congrès de 1929. Sur l'initiative de la Direction confédérale, on nous a inscrits d'office à la Commission exécutive. Dans la minorité, la plupart de nos camarades, pour ne pas dire la généralité, étaient contre notre participation à la Commission exécutive, et nous avons dû, le camarade Engler et moi, faire à nos camarades de la minorité une douce violence pour qu'ils acceptent que nous restions à la Commission exécutive confédérale.

Nous tenions le raisonnement suivant : Dans un mouvement syndical normal, les divergences d'opinion, les luttes de tendances ne doivent pas exclure le travail en commun sur toutes les questions de l'activité quotidienne des syndicats et l'on doit pouvoir, malgré qu'on soit en désaccord sur un tas de questions, travailler dans une Commission exécutive.

Je vais, en quelques mots, faire l'auto-critique (le mot est à la mode) de l'attitude que le camarade Engler et moi nous avions eue en 1929.

Nous avons eu tort d'accepter de venir à la Commission exécutive confédérale. Les deux années d'expérience démontrent qu'il n'était pas possible de travailler efficacement à la Direction de la C.G.T.U., et je vais vous expliquer pourquoi.

Pensez-vous d'abord qu'une Commission exécutive confédérale puisse régulièrement fonctionner dans un mouvement syndical normal lorsqu'elle est convoquée à des heures où des ouvriers travaillant dans des entreprises ne peuvent pas participer à la discussion?

UN DÉLÉGUÉ. — Ce n'est pas ton cas.

CHAMBELLAND. — Or, on n'a jamais réuni, sauf une fois ou deux, la Commission exécutive à des heures permettant aux ouvriers qui auraient pu en être membres, de participer à ces réunions.

D'autre part, comprenez-vous une Commission exécutive à laquelle on ne soumet aucune question importante concernant l'activité du Bureau confédéral? Or, la Commission exécutive confédérale, suivant un rite qu'elle a instauré rue de la Grange-aux-Belles, a été réunie chaque fois. qu'il plaisait au Bureau confédéral de se livrer à un combat de boxe contre les membres de la minorité, mais non pour discuter les questions importantes relatives à l'activité quotidienne de la C.G.T.U., car pour ces questions, tout se passait en dehors de la Commission exécutive.

Interruption. — Menteur!

CHAMBELLAND. — Menteur? Mais j'ai en poche une circulaire débattue en dehors de la Commission exécutive, je mets quiconque au défi de prouver le contraire!

D'autre part, comment concevez-vous, camarades de la majorité, que l'on puisse travailler dans une commission lorsque, dès la première réunion, on vous montre du doigt en disant : ceux-là, ce sont les représentants de la bourgeoisie!

Croyez-vous qu'on puisse travailler sérieusement dans de telles conditions?

L'expérience démontre que ce n'est plus possible. C'est la démocratie syndicale à coups d'injures contre la minorité.

Il y a la démocratie syndicale qui consiste à venir dire que nous sommes dans le mouvement syndical les hommes de M. Coty. Il y a la démocratie syndicale qui consiste à écrire dans la Vie Ouvrière que le camarade Engler est un chômeur professionnel. Il y a la démocratie syndicale qui consiste à dire à Moscou que l'on ne peut se prononcer résolument sur la question de savoir si le camarade Arnaud, des Mineurs de la Loire, n'a pas reçu de l'argent des patrons pour son attitude du 16 mars.

Nous ne sommes pas dupes de cette démocratie-là et nous ne permettrons pas qu'on interprète notre participation à la Commission exécutive confédérale comme une prise de responsabilité quelconque dans l'activité quotidienne de la C.G.T.U. Gardez, s'il vous plaît, camarades de la fraction, la responsabilité de votre travail à l'avenir.

Que contient le rapport d'activité de la C.G.T.U.?

Vous êtes peut-être dans cet état d'esprit, que nous ne pouvons imiter, ce brave soldat déclarant que le Bureau confédéral a toujours rempli à merveille les tâches qui lui ont été dévolues par le Congrès de 1929, et je suis sûr qu'il y a dans ce Congrès quantité de camarades prêts à dire que dans tous les cas, le Bureau confédéral et la Direction confédérale ont convenablement rempli leur mission.

Un camarade me demande si je le prends pour un imbécile. Je puis lui répondre que ce matin, quand on a analysé la minorité, on lui a leissé le choix entre deux alternatives : ou bien nous sommes des aveugles, ou des froussards. Retournez donc votre interruption à l'adresse du secrétaire de la Confédération générale. (Rires.)

Un point positif du rapport d'activité: nous ne voulions pas le débat; au contraire, c'est nous qui allons tâcher de mettre le vrai débat devant ce Congrès et nous allons examiner les deux points essentiels. Au point de vue des grèves que l'on peut examiner sur le rapport d'activité, on a découvert aujourd'hui que le mouvement des mineurs, c'était un point positif à l'actif de la C.G.T.U.

Camarades, permettez-moi de donner ici deux chiffres : en 1923, lorsque la Fédération unitaire du sous-sol a lancé un mouvement de grève d'avant-garde, c'est-à-dire sans tenir compte de l'abstention de la Confédérée, il s'agissait à cette époque de reprendre une diminution de salaire déjà pratiquée sur le salaire des ouvriers mineurs, et dans la brochure officielle de notre Fédération unitaire, on a donné le chiffre

de 100.000 mineurs dans la bataille. Reprenez vos propres chiffres, et n'ayez pas la mémoire si infidèle.

Dans le mouvement de 1931 qui était un mouvement défensif, puisqu'il s'agissait d'empêcher une diminution de salaire, où, par conséquent, on avait une possibilité plus grande d'entraîner les mineurs confédérés dans la bataille, de l'aveu même de l'Humanité, on n'a entraîné que de 30 à 40.000 mineurs. 100.000 dans une grève offensive en 1923, 40.000 de votre propre aveu dans une grève défensive en 1931.

Voilà le point positif à l'actif du Bureau confédéral. (Bruits divers.) Je dis aux camarades de ne pas nous prendre pour des imbéciles et de ne pas imaginer que nous ne sommes pas capables de nous rappeler les chiffres de l'activité précédente de la C.G.T.

Tout de même, je ne sais pas si vous êtes des fidèles lecteurs de la littérature officielle, du véritable dirigeant du mouvement syndical, en l'espèce le Parti communiste, mais vous avez certainement lu cette petite brochure traitant des débats qui se sont produits à l'exécutif de l'Internationale communiste, au moment même où se déroulait la grève des mineurs.

Il me semble que dans cette brochure, comme point positif, il y a des choses remarquables à épingler devant ce Congrès.

Par exemple, on fait le reproche aux militants communistes français d'être toujours satisfaits de la préparation du mouvement à Moscou et de très bien voir la situation quand ils sont devant l'exécutive de l'Internationale et ne plus la voir quand ils sont à Paris.

Je pense, moi, que les orateurs de la majorité confédérale ont un certain culot quand ils apportent le mouvement des mineurs comme point positif parce que je pose la question : quels sont les effectifs recrutés par les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais depuis le mouvement ?

Point positif, ce qu'il faut apporter, c'est le recrutement, parce que les élections des délégués mineurs et les élections cantonales, nous savons que ce n'est pas un baromètre suffisant pour déterminer les progrès faits par l'organisation syndicale.

Je n'en chercherai la preuve que dans votre argumentation.

Quelle est la principale critique que vous vous étiez adressée quand, sur le vif, vous examiniez le mouvement des mineurs? Vous disiez: il y a une passivité scandaleuse des délégués mineurs. Et aujourd'hui vous venez nous dire: les élections des délégués mineurs montrent que nous progressons.

Je fais appel à ceux qui ont quelque connaissance des éléments miniers du Nord et du Pas-de-Calais. Bien souvent, la victoire d'un délégué mineur, c'est la victoire d'un homme sur un autre homme et non pas de l'organisation.

UNE VOIX. — Cela, c'est le raisonnement de Dumoulin.

CHAMBELLAND. — Les élections cantonales, camarades! Il y a progrès dans ces régions, c'est certain, mais dites-moi donc s'il y a progrès par comparaison aux chiffres d'il y a 6 ou 8 ans, dites-moi donc si dans l'ensemble des batailles électorales, votre parti a progressé depuis 1924? Vous êtes obligés vous-mêmes de reconnaître qu'il y a une déperdition sérieuse de voix et ce n'est pas parce que vous remonteriez quelque peu la pente descendue qu'il ne faut pas voir cette pente.

Autre point négatif et nous touchons ici une question importante; aussi bien dans le mouvement des mineurs que dans le mouvement du

textile, j'affirme ici que les représentants minoritaires de la Commission exécutive ont été les seuls à préconiser la tactique du front unique dans ce mouvement.

Il est bon aujourd'hui de venir nous dire que vous êtes pour le front unique, mais lorsque ce mouvement se préparait et se déroulait, vous étiez contre, et quand, à la Commission exécutive, nous vous demandions de reprendre la tactique de la lettre ouverte et de vous adresser aux dirigeants pour leur proposer l'unité d'action, vous étiez contre. Cela ne me surprend pas de la part de certains camarades du Bureau confédéral. puisque, lorsque l'Internationale Syndicale Rouge a, pour la première fois, en 1922, posé la question du front unique, les éléments les plus responsables de la direction ont répondu non. Rappelez-vous cette époque. Jusqu'au début de ce printemps, de cet été, la Direction confédérale était résolument contre la tactique du front unique, la reprise du front unique. La meilleure des preuves c'est qu'aujourd'hui l'on nous propose de reprendre cette tactique sans s'apercevoir que si elle était appliquée loyalement, elle serait en contradiction formelle avec le message que l'organisation internationale, l'Internationale Syndicale Rouge, avait adressé à notre Congrès de 1929.

Aujourd'hui, l'on dit: nous seuls sommes les champions du front unique, parce que nous seuls proposons aux syndicats confédérés de constituer des comités d'unité pour lutter afin de défendre les revendications. Et savez-vous comment l'Internationale Syndicale Rouge, au Congrès de 1929, traitait la question des rapports avec les secrétaires des syndicats confédérés et avec les militants confédérés de la base? Je le prends dans le compte rendu sténographique du Congrès de Bordeaux. On dit:

Cette situation de fait amène la C.G.T.U. à tirer certaines conclusions quant aux fonctionnaires socialistes et réformistes d'organisations de base (usines).

Il s'agit d'appliquer à leur égard la même tactique qu'à l'égard des fascistes et des jaunes, en exigeant qu'ils soient boycottés, expulsés hors des entreprises, etc...

Voilà ce que l'Internationale Syndicale Rouge écrivait en sentembre 1929. Et vous en tirez aujourd'hui que vous êtes les champions du front unique.

Allons donc !...

Dans la grève du textile du Nord, nous avons, avant même le déclanchement de la grève, tenu une réunion publique à Tourcoing, et dans cette réunion publique, nous avons fait voter un ordre du jour réclamant que des pourparlers soient engagés entre les différentes organisations intéressées par ce conflit. En définitive, un ordre du jour de front unique.

Éh bien! camarades, aussi dans la grève du textile, on s'est opposé à pratiquer la tactique du front unique, on n'a pas voulu la pratiquer, on s'est refusé aux pourparlers entre organisations syndicales correspondantes pour essayer de délimiter l'unité d'action des organisations dans la bataille.

En vérité, nous n'avons pas cessé, quant à nous, de défendre depuis toujours la véritable application du front unique, tandis que, du côté du Bureau confédéral, l'on s'est ingénié à trouver toutes les formules pouvant masquer en réalité le sabotage du front unique dans les batailles ouvrières. Sur ce problème du front unique, je veux insister, parce que c'est un des problèmes les plus importants de la lutte aujourd'hui.

Que se passe-t-il avec la scission syndicale? Il se passe que toutes les fois qu'une corporation est attaquée, l'organisation confédérée livrée à elle-même agit à sa guise; par une tactique que je ne veux pas définir à cette tribune, les dirigeants confédérés sont parvenus à bloquer d'une façon presque absolue leurs adhérents derrière eux et nos organisations syndicales révolutionnaires qui ont des conceptions différentes sur la défense des intérêts ouvriers, ne peuvent même pas influer sur l'opinion des ouvriers confédérés qui suivent aveuglément leurs chefs. Et, camarades, quand, comme dans la situation actuelle, l'on se trouve en présence d'attaques du patronat, si l'organisation confédérée reste livrée à elle-même, si le Syndicat unitaire ne peut pas avoir une prise sur l'opinion des ouvriers confédérés, il y a cinquante chances sur cent que la bataille soit perdue d'avance, parce qu'une bataille qui n'est pas engagée par l'ensemble de la corporation, n'a pas avec elle toutes les chances de succès.

Par conséquent, la tactique du front unique est très importante dans le domaine de tout ce qui concerne la défense des revendications et du niveau de vie de la classe ouvrière. Le grief le plus important que nous apportons contre le rapport d'activité, c'est que depuis deux ans, on a suivi la ligne ultra-gauchiste correspondant à la troisième période déterminée par l'Internationale Syndicale Rouge, et que l'on a, de ce point de vue ultra-gauchiste, systématiquement saboté la pratique du front unique au point de vue syndicaliste révolutionnaire.

HERCLET. — Mais Dumoulin est contre.

CHAMBELLAND. — Le camarade Herclet dit que Dumoulin est contre le front unique. Je lui ferai observer, me reportant aux débats de la dernière réunion de la Commission exécutive confédérale tenue hier soir, que lui, le camarade Herclet, en décembre 1921, était contre la constitution de la C.G.T.U. (Applaudissements.)

Il n'y a eu au Congrès des syndicats minoritaires de la C.G.T., rue de la Grange-aux-Belles, en décembre 1921, que quatre militants qui ont refusé de suivre la tactique préconisée par les anarcho-syndicalistes de l'époque: Monatte, Marie Guillot, Bouët et le camarade Herclet. En ce moment, Herclet appliqua ce qui fut appelé par la suite la politique du chien crevé.

Il s'ensuit que si on n'applique pas le front unique comme il avait été compris lorsqu'on était véritablement unitaire, la tactique de l'unité syndicale elle-même est appliquée d'une façon tout à fait défectueuse.

On a parlé d'auto-critique. Mais je ne sais pas si vous avez bien entendu les déclarations du secrétaire confédéral en ce qui concerne le fameux article : « C.G.T. unique, C.G.T. de trahison ». Mais c'est le corps du débat sur l'unité syndicale et je prétends que dans les explications fournies à cette tribune, il y a eu la conception d'une formule qu'on estime aujourd'hui malheureuse, mais que toute la pensée, à ce moment-là, dans l'article que l'on écrivit est encore celle qu'aujourd'hui on essaye de dissimuler sous un langage unitaire. (Applaudissements.)

On n'a pas fait l'auto-critique dans la pensée, on continue à ne pas avoir conflance en ses propres forces et à imaginer en définitive que si l'on se trouve devant la C.G.T. avec une direction réformiste, l'on sera toujours impuissant à faire triompher les conceptions révolutionnaires.

Il n'y a pas de tournant dans la pensée sur l'unité syndicale, il y a

un tournant dans les formules, uniquement déterminé par ce fait qu'il y a exactement un an aujourd'hui, les 22 tenaient leur première réunion et je prétends que si le 9 novembre 1930 les militants des 22 ne s'étaient pas réunis dans ce petit restaurant de la rue de Maubeuge, il n'y aurait pas aujourd'hui un tournant dans les formules pour essayer de ne pas être débordé par le courant qui s'est développé pendant l'année qui vient de s'écouler. (Applaudissements.)

Nous ne vous avons pas volé la plate-forme de l'unité syndicale; nous nous sommes bornés à rester ce que nous étions lors de la constitution de la C.G.T.U.; nous nous sommes bornés à rester ce que nous étions au Congrès de Saint-Etienne, aux Congrès de Bourges, de Paris, de Bordeaux même. Et vous avez abandonné la plate-forme, et aujourd'hui vous ne la reprenez pas : c'est la plate-forme de l'unité syndicale. Vous avez inventé un système qui, dans votre esprit, n'est bon que dans la mesure où il empêchera l'unité, telle que nous la comprenons, de se réaliser. S'il s'avère à l'expérience que ce système n'est pas bon, vous en trouverez un autre et vous en trouverez toujours pour empêcher que l'unité telle que vous la conceviez avec nous autrefois se réalise.

UNE Voix. — Comme Rambaud.

CHAMBELLAND. — Nous n'avons pas commis de crime sur l'unité syndicale; nous avons continué à défendre sans vous la position de la C.G.T.U. et vous ne la reprenez pas; vous ne reprenez pas ici les positions si claires qui étaient les nôtres au moment de la scission syndicale. Tout de même, il y a un point d'histoire que je veux rappeler pour montrer que sur le fond de cette question, sous l'inspiration, je ne veux pas en douter, de l'Internationale Syndicale Rouge, vous défendez aujourd'hui, dans la C.G.T.U., la conception que défendaient les syndicalistes, quand ils ont apporté dans la scission de la majorité un courant d'extrême-gauche qui, à l'époque, a fait remarquablement le jeu des dirigeants réformistes.

Enfin, il y a des points qu'il faut situer ici : quand en 1921 s'est faite la scission, il avait été décidé dans ce Congrès de décembre que l'on constituait un organisme provisoire. Ne nous attrapez pas, ne nous engueulez pas, parce que nous vous disons aujourd'hui que la C.G.T.U. n'est qu'un organisme provisoire; et c'est vous-mêmes qui l'avez attesté, ceux d'entre vous qui ont participé à ce Congrès de décembre, dans la résolution qui a servi de charte à notre C.G.T.U. jusqu'à présent.

Organisme provisoire qui, dès le premier conflit, a dressé deux hommes que j'ai connus à l'époque, conflit au sein d'une première réunion de la C.E. de cet organisme provisoire, où l'on disait, pour rester fidèle à l'esprit du Congrès de 1921: « Il n'est pas possible de fixer le prix de la carte à un taux plus élevé que la carte de l'organisation confédérée. » Les anarchistes, de leur côté, prétendaient que désormais il fallait prendre des mesures d'organisation définitive.

C'est la tendance qui voulait que le prix de la carte fut fixé au même taux que l'organisme confédéré qui a triomphé; mais le lendemain, on a cédé à la pression des anarcho-syndicalistes pour envisager la C.G.T.U. comme ayant une figure d'organisation définitive du prolétariat.

On s'est laissé entraîner jusqu'au mois de mars 1922 dans l'attitude scissionniste et on a cédé à ce chantage dont Semard et Monmousseau dans le Journal du Peuple, ont écrit qu'on n'oserait pas reprendre cette attitude aujourd'hui.

Mais je prétends que le fond de la question, de l'état d'esprit est resté

le suivant : on ne croit plus à la possibilité de coexistence dans l'organisation syndicale des tendances révolutionnaires et des tendances réformistes; on veut avoir son syndicalisme révolutionnaire limité à une

organisation sur laquelle le sectarisme pèse de plus en plus.

Nos camarades diront, quand l'occasion se présentera, notre position concernant l'unité syndicale, vous pouvez la comprendre, mais ici, nous, nous restons dans les lignes qui étaient déterminées par l'Internationale communiste et l'Internationale Syndicale Rouge elles-mêmes, au moment où elles recommandaient aux révolutionnaires de militer au sein des syndicats révolutionnaires d'Amérique, où elles condamnaient les tendances de ceux qui constituaient l'organisation dénommée c les travailleurs industriels ».

Nous restons, sur le problème de l'unité syndicale, dans l'état d'esprit où se trouvait l'Internationale Syndicale Rouge et même lorsqu'on nous invitait à lutter contre les mesures de scission des dirigeants réformistes à la C.G.T. et lorsqu'on dégageait sa responsabilité en ce qui concerne ce scissionnisme d'extrême-gauche.

Aujourd'hui, c'est l'idéologie, la méthode en matière syndicale anarcho-syndicaliste qui triomphe aussi bien à l'Internationale Syndicale Rouge qu'à la Direction de la C.G.T.U.: c'est la théorie du scissionnisme d'extrême-gauche, nous ne la partageons pas.

Nous voilà au terme des dix années d'existence de la C.G.T.U. Il convient à ce congrès de jeter un coup d'œil rapide sur le passé et de rappeler quelles ont été ces dix années et par quoi elles ont été marquées.

Rappelez-vous 1922, notre réaction presque immédiate, lorsqu'à la tête de l'organisme provisoire sorti du Congrès de décembre, se trouvait une direction d'anarcho-syndicalistes. Rappelez-vous qu'il a fallu secouer certains éléments qui sont aujourd'hui encore au Bureau confédéral pour les amener à ne plus subir le chantage des Lecoin et des Semard. (Bruit.)

Rappelez-vous qu'il a fallu faire un effort sur nous-mêmes pour arriver à ce Congrès de Saint-Etienne, où nous avons dégagé la C.G.T.U. du syndicalisme de secte qu'on avait voulu pratiquer à sa direction.

Oui, nous avons été tous d'accord pour ne pas admettre que l'on donne à notre C.G.T.U. la figure anarchiste antiparlementaire, nous avons tous été d'accord pour la faire revenir au syndicalisme révolutionnaire tout court.

Aux Congrès de Saint-Etienne et de Bourges, ce n'est pas le Parti Communiste qui peut aujourd'hui en revendiquer le bénéfice, c'est la tendance de la Vie Ouvrière qui a été vraiment l'artisane de ce redressement de la C.G.T.U., qui l'a empêchée d'aller mourir dans le syndicalisme de secte des anarchistes.

Je réclame ici, pour cette tendance de la Vie Ouvrière aujourd'hui défunte, le bénéfice historique pour la classe ouvrière française de ce redressement salutaire de 1922.

Que s'est-il produit ensuite? La plupart des militants de cette tendance dite la Vie Ouvrière ont changé leur fusil d'épaule et sont devenus des militants de la tendance du Parti Communiste.

Comment peut-on marquer ces dix années d'existence de la C.G.T.U.? On peut dire que, partie avec une tendance qui voulait lui coller l'étiquette anarchiste, il y a eu cependant le triomphe de la tendance de la Vie Ouvrière; mais ce triomphe a été éphémère, et nous avons vu ensuite les éléments du Parti Communiste réaliser à la direction de la

C.G.T.U. ce que nous avons voulu empêcher aux anarchistes de réaliser en 1922.

Puis, après dix ans, la C.G.T.U. se présente avec l'étiquette indiscutable et indiscutée du Parti Communiste.

Vous aurez beau, camarades, prétendre que ce n'est pas l'expression de la vérité: je suis certain que la plupart d'entre vous, vous reconnaissez aujourd'hui que la résolution proclamant le rôle dirigeant du Parti Communiste au Congrès de 1928, résolution que vous avez appliquée depuis le Congrès de 1929, application de cette résolution qui nous fait, à nous, condamner le rapport moral d'activité, je suis sûr, dis-je, qu'avant de proclamer ce rôle dirigeant, vous le condamnez. Je suis sûr que la plupart d'entre vous, dans votre fors intérieur, vous dites que cela a été une faute; mais vous ne voulez pas revenir sur cette faute par ce sentiment qui ne veut pas, en apparence, donner satisfaction aux éléments minoritaires.

Vous essayez de dissimuler à présent la pratique du rôle dirigeant sous des formes au sujet desquelles je vous prie de faire un peu attention, parce qu'elles constituent entre nos mains des armes redoutables.

Nous sommes curieux de notre naturel et nous lisons régulièrement la presse du Parti Communiste. Nous avons lu les Cahiers du Bolchevisme du 1^{er} novembre, avec une résolution par laquelle le Bureau politique du Parti Communiste prétend déterminer, une fois de plus, les rapports du Parti et des Syndicats.

Et, camarades, tout de même quand nous lisons dans cette résolution (et cela ne paraît pas très en rapport avec la liste officielle des candidats à la Commission Exécutive Confédérale), quand vous écrivez dans cette résolution qu'il faut confier les postes de direction à des ouvriers révolutionnaires sans parti, socialistes, anarchistes et autres, usant de la confiance des masses, qui se seront montrés bons organisateurs du mouvement révolutionnaire du prolétariat, je suis en mesure de vous demander où figurent ces ouvriers dans les listes parrainées par le Syndicat du Mêtro et par l'Humanité, il y a quelques jours? Dites-moi donc ceux qui n'appartenaient pas au Parti Communiste, ou ne sont pas sympathisants au Parti Communiste ? Il y a donc là une première contradiction.

Mais il y a quelque chose de plus grave que cela, c'est quand vous écrivez, Bureau Politique du Parti Communiste, véritables dirigeants de notre C.G.T.U., que l'on va faire venir des ouvriers n'appartenant à aucun parti anarchiste ou socialiste dans la direction du Syndicat.

Vous ajoutez après, dans les Cahiers du Bolchevisme, imprimés et

dont nous pouvons nous servir:

Obtenir que le nouvel organisme dirigeant comprenne le plus grand nombre possible de sans parti, les communistes et les sympathisants devant avoir une majorité assurée.

Monmousseau. — Tu poses ta candidature comme désorganisateur? Chambelland. — Ainsi donc, vous voulez bien admettre ceux qui ne sont d'aucun parti anarchiste ou syndicaliste, mais vous voulez prendre toutes les précautions pour conserver la majorité dans l'organisme directeur. Ce n'est donc pas l'étiquette communiste de la C.G.T.U. Et cela est écrit noir sur blanc dans les Cahiers du Bolchevisme du 1° novembre.

On nous met en demeure, nous minoritaires, de nous prononcer sur l'organisation des sections syndicales d'entreprise. J'ai entendu à la Commission exécutive confédérale dire qu'il fallait que nous, minori-

taires, nous connions nos sentiments sur les sections syndicales d'entreprise.

Eh bien l' je voudrais que la majorité confédérale donne le sien; mais dans cette même résolution du Bureau Politique on déclare franchement que les Sections Syndicales d'entreprise ne seront constituées que pour appliquer les résolutions votées dans les cellules d'usine du Parti Communiste. C'est écrit, je vais vous donner connaissance du texte signé de vous:

Les bureaux des groupes d'usines des sections syndicales d'entreprises doivent comprendre les membres du bureau de la cellule d'usine...

J'ouvre une parenthèse pour dire que la démocratie syndicale cela doit consister à appliquer les décisions prises dans les assemblées syndicales.

Et on ajoute:

Ces camarades devront dans le travail pratique au sein du Bureau appliquer les directions de la cellule.

C'est écrit. (Applaudissements et rires.)

Cela est extrait des Cahiers du Bolchevisme. (Bruit prolongé.)

En vérité, camarades, vous ne concevez, et c'est l'orientation que vous demandez d'approuver, en approuvant le rapport d'activité, vous ne concevez la vie, l'activité et le développement de la C.G.T.U. que comme quelque chose qui est absolument réservé au Parti Communiste, fraction dirigeante du mouvement ouvrier.

Voilà donc les dix années d'évolution de la C.G.T.U. Nous arrivons au Congrès de Magic-City avec un parti politique qui a réalisé seul le mouvement syndical, ce que nous avions empêché les anarchistes de réaliser en 1922.

Alors que se produit-il? Quelle est la caractéristique de l'orientation que nous avons dénoncée au Congrès de 1929, et qui a été la règle de la Direction confédérale? C'est ce que dans le langage des militants de l'Internationale Communiste, on peut appeler « l'aventurisme.

Vous nous reprochez d'avoir commis des fautes comme en 1929? Pas du tout, nous avons été une réaction, mais contre l'ultra-gauchisme, contre l'aventurisme, que la Direction internationale communiste a voulu appliquer dans le mouvement ouvrier de tous les pays.

La Direction du Parti communiste fait en sorte que, dans les syndicats unitaires, ce n'est plus l'esprit des Syndicats, ce n'est plus la volonté des Syndicats, l'esprit de la classe ouvrière qui guide les organisations dans le choix de leurs méthodes, ce sont les délibérations qui se produisent à l'état-major de l'Internationale Communiste qui sont la politique d'aventurisme, qui préoccupe l'Internationale communiste: c'est celle-là qui, mécaniquement, est appliquée dans le mouvement syndical unitaire. (Protestations.)

Aventurisme qui se traduit dans la tactique du front unique, dans la position que nous avons dénoncée sur l'unité syndicale, ultra-gauchisme que nous retrouvons dans toutes les manifestations les plus petites de l'activité du mouvement syndical unitaire dans ces deux dernières années.

Camarades, j'ai cité les exemples les plus concrets, les plus caractéristiques: ce sont ceux qui consistent à s'être refusé dans le mouvement des mineurs, du textile, de pratiquer la vraie politique du front unique...

Monmousseau. --- Loyal... (Rires.)

CHAMBELLAND. — J'étais au meeting de Bullier, où il a été question du tournant, dans le domaine électoral du Parti Communiste; j'ai entendu à ce meeting Albert Treint venir défendre à la tribune du meeting de Bullier ce qu'il avait appelé, dans une formule malheureuse, mais célèbre, « la tactique de la volaille à plumer ». Eh bien! le fond de votre tactique aujourd'hui, c'est la volaille à plumer. (Protestations.)

Monmousseau. — Il nous prend pour de la volaille.

LE PRÉSIDENT. — Chambelland, il y a un camarade qui désire te poser une question. Est-ce que tu le permets?

CHAMBELLAND. — Naturellement.

Roberty (Syndicat d'Alimentation de Saint-Quentin). — Je voudrais savoir si, tout à l'heure, le camarade Chambelland va s'expliquer sur la position qu'il a prise au dernier Congrès confédéral. Chambelland disait alors que nous allions nous trouver dans une situation telle qu'on pouvait prévoir trente ou quarante années de paix sociale et également la possibilité d'un redressement momentané des capitalismes mondiaux. (Vifs applaudissements.)

CHAMBELLAND. — Camarade, j'arriverai tout à l'heure à la question des perspectives. Mais, en réponse à ta question, permets-moi de t'adresser une recommandation. Puisque tu représentes le syndicat de l'Alimentation et le syndicat des Métaux de Saint-Quentin, je te demande de venir à cette tribune nous dire quels sont les effectifs de ces deux syndicats. Les effectifs du syndicat des Métaux s'élèvent à environ 18 membres et le syndicat de l'Alimentation de Saint-Quentin comprend une cinquantaine d'employés de coopératives! (Mouvements divers. Bruit.)

Camarades, je reprends ma démonstration en ce qui concerne la tactique du front unique et de l'unité syndicale, qui est la chose principale que nous condamnons dans le rapport d'activité.

En vérité, on ne croit plus à la possibilité du redressement de la C.G.T.U. de l'intérieur, on ne croit même plus à la possibilité de réunir dans un même congrès les deux directions confédérales et les deux tendances pour reconstituer tous ensemble une C.G.T. unique. On ne croit pas au Congrès de fusion. On veut simplement faire un Congrès national unitaire pour appliquer la tactique de la volaille à plumer.

Ceci se retrouve dans l'appréciation émise dans le projet sur le rôle. l'activité de la vieille C.G.T. Je ne vais pas me faire ici le défenseur de la vieille C.G.T. Au contraire (Exclamations. Bruit.) je considère que cette tactique, cette politique de la vieille C.G.T. est tellement contraire aux intérêts de la classe ouvrière que, pour que cette C.G.T. ait recruté, qu'elle se soit renforcée au point d'avoir 1.300 délégués à Japy, il a fallu que, de notre côté, on applique une tactique fausse, nous coupant des forces ouvrières! (Exclamations.) La force de la C.G.T., c'est votre tactique qui l'a faite! Vous vous êtes coupés complètement de la masse des ouvriers confédérés, à telle enseigne que votre opposition syndicale révolu tionnaire, on ne l'a pas vue, on ne l'a pas entendue au Congrès de Japy. (Vives exclamations.)

Si vraiment vous pensez que les confédérés des 22 n'ont pas rempli leur mission et ont failli devant le Congrès de Japy, je vous demande ce que vous devez penser de ce que vous avez organisé sous le non d'Opposition syndicale révolutionnaire! En vérité, vous en parlez beaucoup, mais vous n'y croyez pas, à l'Opposition syndicale révolutionnaire. Vous croyez à la possibilité de triompher de la C.G.T.; vous ne vous en servez que comme d'un canal qui doit vous amener dans les syndicats, lesquels seront pénétrés de la politique révolutionnaire.

Voilà un article de Monmousseau dans la Vie Ouvrière du 3 février 1928, où il écrit ceci :

Le redressement de la C.G.T.? Impossible. Plus de différence entre la C.G.T. et les organisations jaunes! Les masses ne peuvent prendre au sérieux notre proposition de front unique. Nous ne pouvons plus envisager la fusion des deux organisations. Nous devons grouper l'ensemble des ouvriers au sein de la C.G.T.U.

Camarades, je prétends qu'il sera impossible de me démontrer dans ce Congrès que ce n'est pas là le fond de la tactique actuelle de la Direction confédérale.

Camarades, si nous nous plaçons dans le domaine de l'organisation syndicale, admettons, par exemple, que l'orientation donnée à la C.G.T.U., cette domination d'un groupement politique sur la direction de notre Centrale syndicale, disparaisse un jour, il est certain qu'à ce moment-là il y aura de sérieux efforts à faire pour ramener dans l'organisation syndicale tous les ouvriers qui y sont passés et n'y sont pas restés. Car, enfin, rappelez-vous nos effectifs de 1923, de 1924, de 1925! Comment reprendre ceux qui sont partis parce qu'ils ne se sentaient pas capables de supporter la direction d'une organisation politique sur le mouvement ouvrier?

Admettons que nous parvenions à soustraire un jour, et nous avons cette conflance, la direction de notre mouvement au Parti communiste, à faire en sorte que la C.G.T.U. se dirige elle-même, admettons que le syndicalisme renaisse dans cette organisation qui a été constituée comme une organisation syndicaliste. Dans le domaine pratique, dans le domaine de l'organisation ouvrière, j'ai peur qu'on n'ait pris et qu'on ne prépare pour demain une série de mesures qui empêcheront ce redressement de s'opérer et qui empêcheront pour toujours l'unité syndicale de se refaire dans ce pays.

Je jette ici cette idée. On veut maintenant, et les deux années d'activité sont là pour le démontrer, construire notre mouvement syndical sur des bases nouvelles, on veut l'édifier suivant la conception qui dit que c'est la Centrale syndicale qui dirige et que les syndicats ne sont que les cellules de base chargées d'appliquer les décisions prises par l'état-major.

On a ainsi dispersé les Unions départementales de notre C.G.T.U. et on a fait en sorte que, vis-à-vis des organisations confédérées, en province, nos militants sont singulièrement désarmés. Les confédérés ont, eux, conservé leurs Unions départementales; ils ont, à la tête de ces Unions départementales, des cadres expérimentés, des militants qui connaissent la situation départementale et qui s'occupent d'un seul département. En face, nous avons des Unions régionales dans lesquelles nous avons eu la prétention de grouper plusieurs départements, ayant à leur tête des militants en général inexpérimentés. Si bien qu'en province les organisations confédérées ont, depuis la scission, repris tellement de poil de la bête, que nous pouvons dire que, dans la plupart des cas, nous n'avons rien à opposer à l'appareil réformiste.

Puis, il serait tout de même bon qu'on s'explique ici sur certains changements survenus, depuis le dernier Congrès, dans certaines U.R. et qu'on nous dise si ces changements n'ont pas apporté une grande

perturbation dans les organisations et entraîné une perte d'effectifs très sérieuse.

Au Congrès de Bordeaux, lorsque nous, minoritaires N° 1, nous sommes venus apporter des critiques et faire part de nos inquiétudes au sujet des effectifs confédéraux, on a fait monter à la tribune le camarade Marcel Cuny, de la 21° U.R. de Troyes. Il est venu nous démontrer comment, dans sa 21° U.R., il avait, contrairement à ce que nous disions, recruté de nouveaux adhérents et comment ses effectifs étaient en progression. Le camarade Marcel Cuny, on l'a remercié d'une drôle de façon! Lorsqu'il est sorti de prison, après avoir purgé treize mois de prison à la suite du 1° août 1929, il a été limogé, il est parti écœuré! Je me demande ce que seront devenus les effectifs de cette 21° U.R., de notre textile de Troyes, après qu'on a opéré cette décapitation!

De même, demandez-vous ce que produit déjà, dans la 1^{re} U.R., le limogeage de Porreye et de ce vieux militant qui s'appelle Delarue! Voyez ce qu'à la suite de ces décapitations peuvent devenir toutes ces U.R. qui, en face des confédérés, auraient besoin de tant ménager leurs forces!

On pourrait croire que c'est une gageure! On s'emploie systématiquement à affaiblir les organisations de province, à telle enseigne que des militants qui n'appartiennent pas à nos tendances constatent que, dans leurs régions, il faut allumer des phares d'automobile pour découvrir les organisations unitaires.

En réalité, ne vous laissez pas prendre à cette histoire des points positifs! Nos organisations syndicales, nos Unions régionales sont en train de s'effilocher les unes après les autres, cependant que les Unions départementales des confédérés se renforcent. Et je puis dire que ce n'est pas seulement l'orientation confédérale qui fait le lit de Jouhaux, ce sont aussi vos méthodes d'organisation, c'est votre système d'unions régionales, votre système de syndicats régionaux qui fait fuir les adhérents.

Pour redresser la C.G.T.U., pour y faire revenir les effectifs, il faudra en revenir à la méthode que nous avions, au lendemain de l'organisation de la C.G.T.U., à un système de syndicats constitués, comme ils l'étaient, sur la base locale, et d'Unions constituées sur la base départementale. Il faut desserrer le mouvement syndical. Il ne meurt pas seulement du fait de son orientation politique, il meurt aussi du fait de son organisation mécanique.

On veut le bâtir sur le schéma des organisations social-démocrates allemandes. On s'organise, en effet, de plus en plus, de la manière social-démocrate lorsqu'on veut un centre qui commande et des cellules qui exécutent. Si vous avez quelque connaissance sur ce qui séparait le syndicalisme français du syndicalisme allemand avant la guerre, vous devez savoir que c'était justement cette centralisation qu'on veut instituer dans notre C.G.T.U. qui, j'espère, redeviendra tout de même un jour véritablement syndicaliste.

J'en aurai terminé, camarades, quand je me serai expliqué et quand je vous aurai apporté un point de vue très rapide sur une question qui, contrairement à ce qu'on paraissait supposer, ne nous embarrasse pas du tout.

Vous parlez des perspectives, de la radicalisation des masses. Vous vous souvenez du langage que j'ai tenu au Congrès de 1929. Mais pourquoi ne rappelez-vous pas celui que vous teniez vous-mêmes? Pourquoi

dans l'auto-critique, n'est-on pas venu faire intervenir ici cette discussion qui s'est déroulée dans les Cahiers du Bolchevisme, et au cours de laquelle on a reproché au secrétaire confédéral Gitton d'avoir parlé de crises sans issue?

Vous croyez qu'il n'y avait pas lieu de réagir au Congrès de 1929 contre l'ultra-gauchisme qui nous disait : « Nous sommes dans la période de la lutte immédiate pour le pouvoir », contre l'ultra-gauchisme qui nous disait, non pas : « La guerre viendra dans deux ans », mais : « Ne discutez donc pas l'imminence de la guerre ! La guerre, elle est là ? » Voilà ce qu'on nous disait en 1929 ! (Vives exclamations. Bruit.)

Il y avait lieu, à ce moment-là, de réagir contre cet ultra-gauchisme et nous entendons continuer dans cette voie contre tout ce qui en sub-siste, contre tout ce qu'on appelle la troisième période, les caractéristiques de la troisième période, là où vous vous placez encore, malgré les formules nouvelles grâce auxquelles vous voulez abuser les ouvriers.

On dit que nous avons eu tort de considérer la bourgeoisie comme extrêmement forte et consolidée. On prétendait, en 1929, que la bourgeoisie était à son déclin. On prétend aujourd'hui que les perspectives étaient justes et que la bourgeoisie est encore plus à son déclin qu'en 1929. Permettez-moi de vous répondre en vous lisant un passage du rapport d'activité lui-même. Vous allez voir si le rapport d'activité tient compte d'une bourgeoisie agonisante, incapable de se sauver de la crise économique!

La bourgeoisie, pour essayer de briser la résistance des ouvriers, pour empêcher l'organisation de leur contre-offensive, fait régner dans les entreprises un véritable régime de terreur par le 1 envoi, le système de la délation à l'aide d'une police d'usine organisée. Elle constitue ses syndicats fascistes sous la direction du personnel de maîtrise. Elle accroît ses forces policières qu'elle lance avec une brutalité inouie contre les manifestations et les grèves. Mieux, elle les utilise pour matraquer les ouvriers à l'intérieur même des usines. Les libertés ouvrières et syndicales sont réduites et sabotées, dans certaines régions interdites, dans certaines usines, nous sommes astreints au travail clandestin, le droit de grève est contesté, les réunions interdites, l'état de siège institué dans les centres grévistes, les logements des ouvriers en grève sont envahis par une police déchaînée qui matraque sur place, hommes, femmes, enfants.

Tout ce qui est une organisation révolutionnaire est traqué, parfois détruit. Les militants sont l'objet de condamnations à de longues années de prison sous le prétexte de délit d'intention ou de présumé responsable. C'est l'exemple de Galopin, Varagnat, etc... L'interdiction de séjour qui, jusqu'alors, n'est appliquée qu'aux malfaiteurs de droit commun, est utilisée contre les militants comme Mora, au Boucau. Les arrestations préventives deviennent une coulume. La liberté de la presse révolutionnaire est systématiquement violée. Les journaux sont parfois frappés d'interdiction.

PLUSIEURS VOIX. — Qu'est-ce que cela prouve?

Monmousseau. — C'est la preuve de sa faiblesse!

CHAMBELLAND. — Camarades, je suis peut-être cabochard, je suis peut-être têtu, mais dans le tableau que vous en avez tracé vous-mêmes, je me refuse à voir une bourgeoisie affaiblie et agonisante ! (Vives exclamations.)

Si vous êtes des marxistes révolutionnaires, si vous n'êtes pas des

marxistes social-démocrates, vous ne pouvez pas dire qu'une crise économique peut par elle-même être décisive. Une crise economique n'est jamais décisive par elle-même. Une crise économique est plus ou moins grave, mais la décision révolutionnaire de cette crise économique dépend de ce qu'on appelle en terminologie marxiste « le facteur subjectif », elle dépend de la force des organisations ouvrières et de la capacité qu'elles mettront à faire en sorte que la crise tourne à leur bénéfice. (Mouvements divers.)

Quand, dans une situation de crise économique comme celle d'aujourd'hui, vous marquez dans votre propre rapport d'activité que la force de la bourgeoisie est telle qu'elle réprime complètement le mouvement révolutionnaire, vous reconnaissez à la bourgeoisie un avantage au point de vue du « facteur subjectif » dans le développement de la crise. (Vives exclamations. — Bruit.)

La meilleure des preuves, vous la donnez vous-mêmes. Vous parliez, en 1929, de prise de pouvoir immédiate, de lutte imminente, alors que la situation n'était pas telle. Aujourd'hui que la situation est devenue ce que vous disiez, vous n'en parlez plus. (Vives protestations. — Bruit.) Alors que vous auriez peut-être plus de raisons dans le développement objectif de la crise de parler aujourd'hui de possibilités de lutte pour la prise du pouvoir, vous n'en parlez plus, vous en parlez beaucoup moins qu'au Congrès de 1929, où les facteurs objectifs n'étaient pas aussi développés.

La vérité, je veux la traduire dans une formule qui sera la conclusion de mon exposé.

Si vous avez vraiment eu raison sur la question des perspectives, si nous sommes véritablement dans une période où l'on se prépare à la bataille pour le pouvoir, si nous sommes parvenus à un moment où le facteur objectif, c'est-à-dire l'organisation ouvrière, a besoin de toute sa capacité d'action, de toute sa force pour rendre la crise décisive au bénéfice de la classe ouvrière, si vraiment nous sommes dans la période que vous aviez prévue, eh bien! camarades, je vous déclare, en descendant de cette tribune, que vous êtes les plus grands des contrerévolutionnaires d'avoir réduit nos syndicats à l'état dans lequel ils se trouvent aujourd'hui. (Mouvements divers. — Bruit.)

UNE PROPOSITION DE BOUR

Boun. — Je demande l'édition du discours de Chambelland en brochure. (Bruit, rires.)

LE PRÉSIDENT. — Je vous en prie, le camarade Bour a la parole! (Bruits.)

Boun. — Je vous demande que le prolétariat soit renseigné. La majorité confédérale est dans la vérité? Qu'elle nous laisse renseigner le prolétariat! (Tumulte, rires.)

LE PRÉSIDENT. — Camarades, nous avons quelques camarades qui nous ont fait remarquer: mais, comment cela se fait-il que le camarade Chambelland tienne si longtemps la tribune? Camarades, notre camarade Racamond est venu à la tribune tout à l'heure et a dit: la minorité a quatre heures. Chambelland a enregistré cela avec satisfaction. Il a parlé pendant 1 h. 10. C'est du temps de pris sur les quatre heures. En conséquence, la parole est à Bour, de la minorité.

UNB VOIX. — Sur les quatre heures? (Bruit.)